



# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

## Trente-sixième session

10-13 janvier et 7-8 février 2022

## Ordre du jour provisoire annoté

### Réunion des hauts fonctionnaires

10-13 janvier 2022

#### I. Questions liminaires

- 1) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- 2) Nomination du rapporteur
- 3) Déclaration du Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
- 4) Déclaration du Président de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient adressée à la Réunion des hauts fonctionnaires

#### II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales

##### 5) Transformer les systèmes agroalimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Exposé d'un spécialiste éminent de la région sur la transformation des systèmes agroalimentaires, suivi d'une table ronde à laquelle participeront: un représentant des pays, un représentant du secteur privé (Union des chambres de commerce arabes), un représentant de la société civile et les organisations partenaires (Organisation arabe pour le développement agricole et le Président de la Plateforme régionale de collaboration des Nations Unies). L'objectif du débat sera de cadrer les délibérations et les points de vue des parties prenantes régionales.

## **6) Résumé des recommandations formulées par les commissions régionales**

Présentation des conclusions et des recommandations émanant des commissions régionales de la FAO au Proche-Orient en ce qui concerne i) les questions de politique et de réglementation et ii) les questions de programme et de budget. Les instances régionales suivantes seront notamment concernées: la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES) et la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO). Des informations actualisées concernant des réunions régionales pertinentes, notamment celle du Comité technique conjoint de haut niveau sur l'eau et l'agriculture de la Ligue des États arabes, seront également présentées, pour information.

## **7) Prise en compte systématique des questions de genre et autonomisation des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

Vue d'ensemble des progrès accomplis par la FAO pour réduire les inégalités entre les genres et faire participer les femmes à la transformation des systèmes agroalimentaires, ainsi que les principaux enseignements tirés et les futures orientations visant à mieux prendre en compte les questions liées au genre dans les projets et les programmes de la FAO.

## **8) La transformation des zones rurales en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes – L'innovation comme accélérateur de la transformation des systèmes agroalimentaires**

Ce point portera sur l'élaboration d'un cadre pour une transformation rurale inclusive visant à réduire les inégalités entre les moyens de subsistance urbains et ruraux. À cette fin, les pays doivent investir dans la promotion de l'innovation agricole (y compris de l'innovation numérique, institutionnelle et sociale), dans le renforcement des moyens d'action des associations de producteurs et dans des services de conseil et de vulgarisation modernes et axés sur les marchés. Les pays doivent également s'employer à promouvoir les voies d'inclusion économique et les approches porteuses de transformation en matière de genre, afin d'accroître les possibilités d'emplois décent et respectueux de l'environnement qui attirent les jeunes et les femmes, en encourageant les investissements dans le capital humain, les infrastructures et les services et en s'appuyant sur des partenariats public-privé dans le cadre du développement de chaînes de valeur plus efficaces et inclusives. Ce point permettra de présenter les mesures recommandées par la FAO et d'inviter les Membres à faire part de leurs observations. Un accent particulier sera mis sur la présentation du programme d'innovation numérique régional, dont les implications pour la région feront ensuite l'objet d'un débat.

## **9) Transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous – Mettre le commerce au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

Dans le cadre des efforts menés par la FAO pour aider les pays de la région à promouvoir la sécurité alimentaire et une alimentation saine pour tous, le programme de travail suivant est proposé: i) favoriser l'innovation dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires; ii) utiliser le commerce, l'investissement et la technologie pour favoriser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition; iii) prendre systématiquement en compte la nutrition dans les politiques et les mécanismes d'incitation liés à la production et à la consommation alimentaires; iv) veiller à la sécurité sanitaire des aliments et réduire les pertes et le gaspillage alimentaires; v) adapter le modèle d'activité des entreprises agroalimentaires et améliorer l'accès aux intrants, aux financements et aux marchés, en particulier pour ceux qui sont actuellement désavantagés, notamment les femmes et les jeunes ruraux, les migrants et les réfugiés. Ce point permettra de présenter les mesures recommandées par la FAO et d'inviter les Membres à faire part de leurs observations. Les débats porteront en particulier sur une présentation du rôle du commerce dans la concrétisation de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de la nutrition dans la région et en tant que partie intégrante de la transformation des systèmes agroalimentaires. Les principales mesures prioritaires seront examinées par les Membres, qui seront invités à formuler leurs observations.

### **10) Une agriculture plus verte pour assurer un redressement durable et lutter contre le changement climatique – Accélérer l'action menée contre le changement climatique**

La situation, les tendances et les défis à relever en matière de gestion des ressources naturelles seront présentés en insistant sur les problèmes les plus critiques que sont l'eau, le climat et la durabilité des ressources naturelles, problèmes qui menacent les systèmes agroalimentaires et ont des effets néfastes sur les écosystèmes terrestres et marins dans la région. Il faut changer le modèle d'utilisation des ressources naturelles (terres, eau, ressources aquatiques et marines et biodiversité), afin de faciliter le passage à une agriculture verte à l'appui de systèmes agroalimentaires viables. Afin que la sécurité alimentaire et la nutrition puissent être améliorées dans la région, tout en préservant, restaurant et gérant de manière viable les écosystèmes terrestres et marins, en vue de concrétiser les objectifs de développement durable (ODD), le changement préconisé doit être centré en priorité sur la durabilité et sur l'utilisation productive et efficiente des ressources. Ce point permettra de présenter les mesures recommandées par la FAO et d'inviter les Membres à faire part de leurs observations. Les principales conclusions de la COP 26, leurs implications et les possibilités qui s'offrent pour la région seront présentées, en vue de leur examen par les Membres.

### **11) Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Covid-19 et résilience des systèmes agroalimentaires de la région**

Une analyse des principaux chocs qui touchent les systèmes agroalimentaires de la région sera présentée, ainsi que leurs effets sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance, en particulier chez les plus vulnérables. Il est proposé d'adopter une approche globale de la gestion des risques, afin de renforcer un ensemble de cinq capacités de résilience (prévention, anticipation, absorption, adaptation et transformation). Cette approche comprend cinq domaines d'action stratégiques qui visent à: i) comprendre la multiplicité des risques; ii) renforcer la gouvernance des risques de catastrophe et des crises; iii) réduire les risques et les vulnérabilités; iv) renforcer l'approche «Une seule santé» pour lutter contre toutes les menaces biologiques; v) étoffer les mesures préventives, la préparation aux situations d'urgence et les interventions. Ce point permettra de présenter les mesures recommandées par la FAO et d'inviter les Membres à faire part de leurs observations. Une synthèse des résultats des évaluations de la FAO sur les effets de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires des pays de la région sera présentée, afin que les Membres puissent débattre des moyens qui permettraient de reconstruire en mieux et de mettre en place des systèmes agroalimentaires plus résilients.

## **III. Questions relatives au Programme et au budget**

### **12) Résultats régionaux, priorités, les quatre améliorations et les objectifs de développement durable**

Examen des résultats obtenus depuis la dernière Conférence régionale et présentation de la manière dont la FAO agit pour rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, en vue d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté, et présentation des priorités régionales pour le prochain exercice biennal, sur la base du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

### **13) Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation**

Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation et présentation de ses grandes lignes et de sa feuille de route, suivie d'un débat sur ses conséquences pour les pays de la région.

#### **14) Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO relative au changement climatique**

Progrès accomplis dans l'élaboration de la stratégie de la FAO relative au changement climatique: les principaux éléments d'orientation pour le programme de travail de la région seront présentés aux Membres, pour observation.

### **IV. Autres questions**

#### **15) Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

#### **16) Questions diverses**

#### **17) Examen de la Déclaration ministérielle**

#### **18) Adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires**

### **Session ministérielle**

7-8 février 2022

#### **19) Allocution du Directeur général de la FAO**

#### **20) Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO**

#### **21) Déclaration du Président de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

#### **22) Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

#### **23) Déclaration de la porte-parole des organisations de la société civile**

#### **24) Déclaration du porte-parole du secteur privé**

### **V. Tables rondes**

Les pays auront la possibilité de débattre des priorités régionales et d'examiner comment celles-ci s'articulent avec l'ambition de la FAO de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 en rendant les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, en vue d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté. Chacune des améliorations servira de point de départ, afin de faciliter le débat entre les ministres.

**25) Table ronde ministérielle I: Sécurité alimentaire et alimentation saine pour tous en vue d'améliorer la nutrition et les conditions de vie**

Débat encadré sur la priorité régionale consacrée à la sécurité alimentaire et à l'alimentation saine et sur ses liens avec les composantes du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO concernant l'amélioration de la nutrition et des conditions de vie.

**26) Table ronde ministérielle II: Bâtir des communautés rurales résilientes en vue d'améliorer la production, l'environnement et les conditions de vie**

Débat encadré sur la priorité régionale consacrée à l'accroissement de la résilience et sur ses liens avec les composantes du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO concernant l'amélioration de l'environnement et des conditions de vie.

**27) Table ronde ministérielle III: Redressement vert et action climatique en vue d'améliorer la production et l'environnement**

Débat encadré sur la priorité régionale consacrée au redressement vert et à la lutte contre le changement climatique et sur ses liens avec les composantes du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO concernant l'amélioration de la production et de l'environnement.

**28) Date et lieu de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

**29) Élection du président et des vice-présidents de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

**30) Adoption de la Déclaration ministérielle**

**31) Adoption du rapport de la Conférence régionale**